

<b>Délibération N°</b>	<b>D24-031</b>
<b>Conseillers en exercice</b>	36

<b>Acte publié le</b>	28/03/2024
<b>Présents</b>	25
<b>Votants</b>	31

L'an 2024, le **JEUDI 21 MARS** à 19h30, le conseil communautaire de Collines Isère Nord communauté, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de la communauté de communes, **SOUS LA PRESIDENCE DE RENE PORRETTA**, Président.

**Secrétaire de séance** : Martine CHASTAGNARET.

**Présents** : Mmes et MM ANTONIN Daniel, BADUFLÉ Christophe, BOUQUET Isabelle, CARLES Michel, CASTAING Patrick, CAUQUIL Alain, CHARDON Véronique, CHASTAGNARET Martine, COCHARD Bernard, DELAY Monique, DEVAUX Vanessa, FASSINOT Christine, GASS-VERNAY Julie, GENDRIN Valérie, GIRERD-POTIN Albert, GROIX Brigitte, HIRTH Ludovic, HUGOU Isabelle, JULLIEN Bernard, MICHA-FRACHON Valérie, MUCCIARELLI Laurence, MUSTI Murielle, NEPLE Alain, NOWAK Christine, ORELLE Pierre-Louis, PORRETTA René, QUEMIN André, REVEYRAND Michel, REY Christian, ROSET Patrick, ROUSSEL Régis, ROUSSET Christian, TASCOTTI Maryline, TERRY Joël, THOMAS Alexandra, VERNAY Aurélie.

**Procurations** : BOUQUET Isabelle à MICHA-FRACHON Valérie  
CHARDON Véronique à COCHARD Bernard  
DELAY Monique à ORELLE Pierre-Louis  
GASS-VERNAY Julie à QUEMIN André  
GENDRIN Valérie à ANTONIN Daniel  
TERRY Joël à CASTAING Patrick

**Nomenclature ACTES : 751**

**D24-031 / ASSOCIATIONS GESTIONNAIRES DE SERVICES PETITE ENFANCE/ENFANCE/JEUNESSE (PEEJ) – ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2024**

La Communauté de Communes a confié la gestion de certains de ses services petite enfance/enfance/jeunesse à des associations, dans la continuité du mode de gestion retenu par les communes avant transfert de compétence au 1<sup>er</sup> janvier 2010. Les ressources de ces associations sont notamment constituées d'une participation annuelle de la collectivité compétente.

Dans le cadre de la signature de la Convention Territoriale Globale (CTG) 2022-2025 qui remplace dorénavant le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ), la communauté de communes s'engage au titre de sa compétence auprès de la Caf de l'Isère sur la durée de la convention.

Par délibération du 1<sup>er</sup> février 2024, le conseil communautaire a attribué un acompte de subvention de fonctionnement 2024 aux associations délégataires de services PEEJ, correspondant à 50% de la subvention communautaire 2023.

Il appartient aujourd'hui au conseil communautaire de fixer les subventions de fonctionnement 2024.

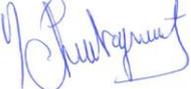
**Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :**

- CONSIDERANT les conventions d'objectifs et de moyens passées avec les associations gestionnaires de services « PEEJ » depuis le transfert de compétences,
- VU les budgets prévisionnels 2024 de ces associations et le bilan du dialogue de gestion réalisé avec chacune,
- D'ATTRIBUER les subventions de fonctionnement listées au tableau récapitulatif suivant,

Structures	Pour mémoire Subventions 2023 en €	Acompte de 50% au titre de 2024 en €	Subventions totales 2024 en €
<b>Familles rurales - St-Georges-d 'Esp./Charantonay</b>	<b>101 728</b>	<b>50 864</b>	<b>110 617</b>
Multi accueil - les Bisounours	25 372	12 686	32 630
Relais Petite Enfance Les Petites Frimousses	15 309	7 655	15 987
ALSH 3/14 ans – 1 MAX de Loisirs	61 047	30 523	62 000
<b>Centre social et Culturel Heyrieux</b>	<b>231 247</b>	<b>115 622</b>	<b>239 116</b>
Multi accueil - Les Petits Malins	123 163	61 581	122 356
Relais Petite Enfance Colins Collines	17 287	8 643	31 400
ALSH enfants (séjours compris)- Les Trouve Tout	42 934	21 467	45 797
ALSH Ados	28 827	14 413	17 110
SEJOURS Ados	19 036	9 518	22 453
<b>Les Loustiques – Diémoz</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Multi-Accueil – Les Loustiques	0	0	0
<b>ALSH - DIEMOZ</b>	<b>5 000</b>	<b>2 500</b>	<b>5 000</b>
ALSH – Familles Rurales de l'Isère	5 000	2 500	5 000

- D'AUTORISER le Président à engager toute démarche nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération et à signer tout document y afférant.

*Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération.*

La (le) Secrétaire de séance	Le Président	Pièces jointes :
Martine CHASTAGNARET 	René PORRETTA 	